



Konkurse - Faillites - Fallimenti

VD

1. Débitrice: **MATSA AVIATION SARL**, anc. Rue du Bourg 1, 1147 Montricher, act. sans adresse connue
2. Date du prononcé de dissolution: 01.09.2017
3. Suspension de faillite: 24.11.2017
4. Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 11.12.2017
5. Avance de frais: CHF 4'000.00

Indication: La faillite sera clôturée si, dans le délai susmentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.

6. **Remarques:** But : toutes activités liées à l'acquisition, la vente, la location, l'affrètement, l'exploitation, la gestion et l'entretien d'aéronefs, l'organisation et la promotion des transports par aéronef et tous autres services liés à l'aviation; acquisition, détention et aliénation des biens immobiliers, à l'exception d'opérations prohibées par la LFAIE; tous autres services de transport et voyages, privés et commerciaux

Office des faillites de l'Arrondissement de la Côte
1260 Nyon 1

03900787

